

Le 26 janvier 2021

Affaires mondiales Canada
Direction de la politique commerciale sur les services
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Objet : Commentaires d'Ingénieurs Canada sur un éventuel accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Indonésie

Monsieur, Madame,

Nous vous remercions de nous donner la possibilité de formuler des commentaires sur un éventuel accord de partenariat économique global (APEG) entre le Canada et l'Indonésie.

Pour rappel, Ingénieurs Canada est l'organisme national regroupant les 12 ordres provinciaux et territoriaux qui réglementent la profession d'ingénieur au Canada et qui délivrent les permis d'exercice aux ingénieurs du pays, actuellement plus de 300 000. Au Canada, le génie est une profession réglementée et les organismes de réglementation du génie sont établis en vertu de lois provinciales et territoriales. Ingénieurs Canada a pour rôle de soutenir ces organismes, en particulier de coordonner leurs activités avec le gouvernement fédéral. Nous travaillons tous ensemble à la promotion de la profession dans l'intérêt du public.

La mondialisation et les avancées dans le domaine du commerce et des affaires internationales ont sans aucun doute renforcé les relations commerciales, mais ont aussi accru la nécessité que les titres de compétence des ingénieurs soient reconnus partout dans le monde.

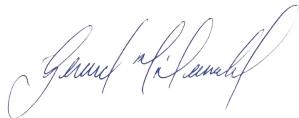
Les ingénieurs sont le moteur d'une grande partie de l'économie du Canada. Les ressources naturelles, la fabrication, les transports, les infrastructures, les technologies et bon nombre d'autres secteurs dépendent de l'expertise d'ingénieurs. Ainsi, le Canada étant l'un des cinq principaux exportateurs mondiaux de services d'ingénierie, l'expertise et la compétence de ses ingénieurs contribuent à l'économie canadienne et à l'économie mondiale.

.../2

La mobilité internationale des ingénieurs sera importante non seulement pour l'économie du Canada, mais aussi pour l'Indonésie. Mais s'il y a lieu de faciliter la mobilité internationale des ingénieurs pour que le Canada tire profit des avantages de la mondialisation des services d'ingénierie, il est également essentiel que l'octroi du permis d'exercice et la réglementation des ingénieurs soient efficaces afin de maintenir les normes de déontologie, les qualifications et les normes de pratique rigoureuses qui définissent la profession d'ingénieur au Canada.

Nous remercions à nouveau Affaires mondiales Canada de nous avoir permis de formuler des commentaires. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez approfondir la question, des représentants de notre organisme se feront un plaisir de vous rencontrer. Pour plus d'information sur ce document ou pour organiser une rencontre, veuillez contacter Joey Taylor, gestionnaire, Affaires publiques, au 613-232-2474, poste 213, ou à joey.taylor@ingenieurscanada.ca.

Meilleures salutations,



Gerard McDonald, MBA, P.Eng., ICD.D
Chef de la direction, Ingénieurs Canada

CC : Jeanette Southwood, FCAE, FEC, LL.D. (h.c.), P.Eng., IntPE, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques
Joey Taylor, M.Sc., PMP, gestionnaire, Affaires publiques